

COMMUNE DE PONT D'AIN (AIN) - RAPPORT GEOLOGIQUE - PROTECTION DU FUTUR SITE DE CAPTAGE DES BROTTAUX D'OUSSIAT

LES Puits de Pont d'Ain qui alimentent 14 communes sont actuellement condamnés par l'échangeur de l'autoroute A42. Une solution de remplacement a été envisagée dans le secteur de Tossiat, mais le puits, qui fournit une eau anormalement chargée de nitrates, n'a pas été mis en exploitation. Le secteur des Brotteaux d'Oussiat a été étudié afin de définir ses caractéristiques hydrodynamiques et les conditions dans lesquelles ses ressources en eau pourraient être exploitées. Suite à une première expertise, il s'est avéré que le point de captage présumé n'était pas le meilleur pour des raisons qui sont développées dans ce rapport. Une nouvelle implantation a été proposée.

Auteurs du document : GAILLARD C, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON I

Obtenir le document : [Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#)

Diffuseur des métadonnées : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Mots clés : PROTECTION DE CAPTAGE, CAPTAGE, HYDROGEOLOGIE, Puits, POLLUTION DE L'EAU, POLLUTION, NITRATE, CHARGE POLLUANTE, RESSOURCE EN EAU

Date : 1994

Type de ressource : Document

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : 00031332

Langue : Français

Droits d'utilisation : Domaine public

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/commune-de-pont-d-ain-ain-rapport-geologique-protection-du-futur-site-de-captage-des-brotteaux-d-ous0>

Evaluer cette notice: